

RAPPORT DU CEI AUX PORTEURS DE PARTS

Au 30 juin 2014

Madame, Monsieur,

Depuis notre dernier rapport aux porteurs de parts, GCIC ltée a, par suite d'une réorganisation interne, transféré ses activités de gestion d'actifs à Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (« Gestion d'actifs 1832 »), une de ses affiliées. Ce transfert n'a pas de répercussion sur les activités de gestion d'actifs, l'équipe de gestionnaires de portefeuille ou la philosophie de gestion de placements. Le nouveau nom rappelle l'histoire de la Banque Scotia, fondée en 1832.

Les membres du comité d'examen indépendant (le « CEI ») des organismes de placement collectif gérés par Gestion d'actifs 1832 (le « gestionnaire ») ont le plaisir de vous présenter le rapport annuel aux porteurs de parts, dont les renseignements portent sur la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 (la « période couverte par le rapport »).

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières ont confié aux CEI le mandat de passer en revue les questions de conflit d'intérêts relevées par les gestionnaires des organismes de placement collectif, dont fait partie Gestion d'actifs 1832. Lorsqu'il fait face à une question de conflit d'intérêts, le gestionnaire d'un organisme de placement collectif doit la soumettre au CEI en vue d'obtenir, selon la situation, l'approbation ou les recommandations de celui-ci.

Au moins une fois l'an, le CEI passe en revue et évalue l'adéquation et l'efficacité des politiques et procédures de Gestion d'actifs 1832 concernant les questions de conflit d'intérêts pouvant se poser à l'égard des fonds énumérés à l'annexe A ci-jointe (collectivement, les « Fonds » ou, individuellement, un « Fonds »). Le CEI procède également à une auto-évaluation de son indépendance, de sa rémunération et de son efficacité.

Au cours de la période, cinq nouveaux membres, Robert Bell, Simon Hitzig, Garth MacRae, Murray Paton et moi-même, se sont joints à Brahm Gelfand pour former le CEI actuel. Chacun apporte sa grande expérience du secteur et des questions de gouvernance. Les membres du CEI se réjouissent à l'idée de continuer à servir les intérêts des porteurs de parts des Fonds et de travailler de façon efficace et transparente avec Gestion d'actifs 1832.

« *Carol S. Perry* »

Carol S. Perry
Présidente du comité d'examen indépendant

Le CEI exerce les fonctions de comité d'examen indépendant des Fonds Dynamique, du Programme d'investissement Marquis, des Fonds Scotia, des Fonds privés Scotia et des Portefeuilles Apogée.

Membres du CEI	Lieu de résidence	Ancienneté au sein du CEI
Carol S. Perry Présidente du CEI	Toronto (Ontario)	8 mois
Robert S. Bell	Toronto (Ontario)	8 mois
Brahm Gelfand	Montréal (Québec)	7 ans et 4 mois
Simon Hitzig	Toronto (Ontario)	8 mois
Garth MacRae	Toronto (Ontario)	8 mois
D. Murray Paton	Niagara-on-the-Lake (Ontario)	8 mois

MM. Robert S. Bell et D. Murray Paton sont membres du CEI pour les Fonds Scotia depuis 2007. M^{me} Carol S. Perry est membre du CEI pour les Fonds Scotia depuis 2011. Avant de devenir membres du CEI, MM. Simon Hitzig et Garth MacRae ont siégé respectivement au conseil des gouverneurs des Fonds Dynamique de 2009 à 2013 et de 1999 à 2013.

a) Fonds

Au 30 juin 2014, l'ensemble des membres du CEI détenait en propriété véritable, directement ou indirectement, des parts des Fonds dont le total, toutes catégories confondues, n'excédait pas 10 pour cent.

b) Gestionnaire

Au 30 juin 2014, aucun membre du CEI ne détenait en propriété véritable, directement ou indirectement, des titres avec droit de vote ou des titres de participation de Gestion d'actifs 1832, toutes catégories et séries confondues.

c) Prestataires de services

Au 30 juin 2014, aucun membre du CEI ne détenait en propriété véritable, directement ou indirectement, des titres avec droit de vote ou des titres de participation, toutes catégories et séries confondues, d'un prestataire de services des Fonds ou de Gestion d'actifs 1832, mis à part La Banque de Nouvelle-Écosse. Au 30 juin 2014, l'ensemble des membres du CEI détenait en propriété véritable, directement ou indirectement, des titres avec droit de vote ou des titres de participation de La Banque de Nouvelle-Écosse dont le total, toutes catégories et séries confondues, n'excédait pas 0,1 pour cent.

Rémunération et indemnisation

La rémunération totale versée par les Fonds au CEI pour la période couverte par le rapport était de 160 794 \$. Ce montant a été réparti entre les Fonds.

Aucune indemnité n'a été versée au CEI par le gestionnaire des Fonds pour la période couverte par le rapport.

Au moins une fois l'an, le CEI passe en revue sa rémunération en tenant compte des éléments suivants :

1. l'intérêt supérieur des Fonds;
2. les meilleures pratiques du secteur, y compris les moyennes et les enquêtes menées au sein du secteur concernant la rémunération des CEI;
3. le nombre, la nature et la complexité des organismes de placement collectif à l'égard desquels le CEI exerce ses fonctions;
4. la nature du travail et la somme de travail de chaque membre du CEI, y compris le temps et l'énergie que chaque membre est censé consacrer à ses fonctions.

Questions de conflit d'intérêts

Au cours de la période couverte par le rapport, le CEI a examiné des questions de conflit d'intérêts que lui a soumises Gestion d'actifs 1832 pour qu'il formule des recommandations ou, le cas échéant, donne son approbation aux termes de sa charte et conformément aux exigences des autorités canadiennes en valeurs mobilières prévues au Règlement 81-107 (le « Règlement 81-107 ») à l'égard des comités d'examen indépendants des organismes de placement collectif faisant affaires avec le public. Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises et formule des recommandations à Gestion d'actifs 1832 quant à savoir s'il estime que la mesure proposée par Gestion d'actifs 1832 entraîne un résultat juste et raisonnable pour les Fonds concernés. S'il y a lieu, le CEI donne des instructions permanentes à Gestion d'actifs 1832 de sorte qu'une mesure puisse s'appliquer de façon continue à une question de conflit d'intérêts particulière, ce qui n'exonère pas Gestion d'actifs 1832 de respecter ses politiques et procédures à l'égard des questions de conflit d'intérêts et de faire régulièrement rapport au CEI sur cette question.

À la connaissance du CEI, Gestion d'actifs 1832 n'a contrevenu à aucune recommandation formulée par le CEI à l'égard d'une question de conflit d'intérêts. Dans le cas contraire, Gestion d'actifs 1832 aurait l'obligation d'en aviser le CEI.

Gestion d'actifs 1832 a également l'obligation d'aviser le CEI dans le cas où une recommandation formulée par celui-ci n'aurait pas été appliquée dans son intégralité. À la date du présent rapport, Gestion d'actifs 1832 a informé le CEI de l'achat de titres émis par des parties apparentées. Pour la période couverte par le rapport, Gestion d'actifs 1832 a acheté des titres de créance émis par des parties apparentées n'ayant pas la « notation exigée », au sens du Règlement 81-102.

La question décrite ci-dessus a été traitée par le CEI lors de sa réunion du 26 mars 2014. Le CEI est d'avis que les mesures prises par Gestion d'actifs 182 sont adaptées aux circonstances et qu'elles devraient la prémunir de violations de ce type à l'avenir. Gestion d'actifs 1832 a

également informé le CEI que ces violations n'ont causé de préjudice sérieux à aucun porteur de parts des Fonds.

Approbations

Comme l'y autorisent les lois sur les valeurs mobilières canadiennes, y compris le Règlement 81-107 et une dispense accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, au cours de la période couverte par le rapport, le CEI a donné une approbation assortie de conditions aux Fonds pour :

1. investir dans des titres d'émetteurs apparentés ou détenir de tels titres, y compris des titres émis par La Banque de Nouvelle-Écosse;
2. investir dans les titres d'un émetteur lorsqu'une partie apparentée, y compris Scotia Capitaux Inc., est le preneur ferme du placement de ces titres ou en tout temps au cours d'une période de 60 jours suivant la réalisation du placement de ces titres;
3. acheter des titres d'une partie apparentée lorsque cette apparentée agit pour son propre compte;
4. acheter des titres d'un autre fonds d'investissement géré par Gestion d'actifs 1832 ou lui vendre des titres (ce qu'on appelle des « opérations entre fonds »).

Recommandations

Au cours de la période couverte par le rapport, Gestion d'actifs 1832 a reçu des recommandations positives du CEI à l'égard des questions de conflit d'intérêts suivantes :

- 1 Correction d'erreurs
- 2 Évaluation des Fonds
- 3 Opérations ou investisseurs importants
- 4 Nouveaux Fonds
- 5 Impartition à des parties apparentées
- 6 Sélection, surveillance et supervision des conseillers de portefeuille des Fonds
- 7 Rachat des titres de Fonds
- 8 Opérations des employés à titre privé
- 9 Vote par procuration
- 10 Rabais de courtage
- 11 Recouvrement des charges
- 12 Personnel occupant plusieurs emplois
- 13 Acquisition de fonds apparentés

Dans chaque cas, après une recommandation positive du CEI, Gestion d'actifs 1832 doit prendre des mesures si a) elle estime raisonnablement que les mesures prises permettront d'obtenir un résultat juste et raisonnable pour le Fonds et b) les mesures prises sont en conformité avec les politiques et procédures écrites de Gestion d'actifs 1832.

Annexe A

Fonds équilibré Blue Chip Dynamique
Fonds d'actions Blue Chip Dynamique
Fonds mondial équilibré Dynamique
Fonds d'actions mondiales Dynamique
Fonds de dividendes Dynamique
Fonds de revenu de dividendes Dynamique
Fonds d'actions productives de revenus Dynamique
Fonds de petites entreprises Dynamique
Fonds de rendement stratégique Dynamique
Fonds d'obligations Avantage Dynamique
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique
Fonds de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique
Fonds de titres de créance diversifiés Dynamique
Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique
Fonds de titres de qualité à taux variable Dynamique
Fonds du marché monétaire Dynamique
Fonds d'obligations à rendement réel Dynamique
Fonds d'obligations à court terme Dynamique
Fonds d'obligations stratégique Dynamique
Fonds neutre de devises américaines Power Dynamique
Fonds Croissance américaine Power Dynamique
Fonds équilibré Power Dynamique
Fonds Croissance canadienne Power Dynamique
Fonds Croissance mondiale Power Dynamique
Fonds de petites sociétés Power Dynamique
Fonds de rendement spécialisé Dynamique
Fonds diversifié d'actif réel Dynamique
Fonds d'achats périodiques Dynamique
Fonds de revenu énergétique Dynamique
Fonds de services financiers Dynamique
Fonds de Ressources Dynamique
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique
Fonds immobilier mondial Dynamique
Fonds de métaux précieux Dynamique
Fonds de rendement à prime Dynamique
Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique
Portefeuille de revenu Stratégique Dynamique
Fonds Valeur américaine Dynamique
Fonds canadien de dividendes Dynamique
Fonds de dividendes Avantage Dynamique
Fonds Valeur européenne Dynamique
Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique
Fonds mondial de répartition d'actif Dynamique
Fonds mondial de découverte Dynamique
Fonds mondial de dividendes Dynamique
Fonds Valeur mondiale Dynamique
Fonds de dividendes américains Avantage Dynamique
Fonds Valeur américaine équilibré Dynamique
Fonds Valeur équilibré Dynamique
Fonds Valeur du Canada Dynamique
Portefeuille équilibré DynamiqueUltra
Portefeuille Croissance équilibrée DynamiqueUltra
Portefeuille défensif DynamiqueUltra
Portefeuille Actions DynamiqueUltra

Portefeuille Croissance DynamiqueUltra
Portefeuille DynamiqueUltra 2020
Portefeuille DynamiqueUltra 2025
Portefeuille DynamiqueUltra 2030
Fonds d'obligations à rendement total Aurion Dynamique
Catégorie équilibrée américaine Blue Chip Dynamique
Catégorie de revenu de dividendes Dynamique
Catégorie de rendement d'actions privilégiées Dynamique
Catégorie de rendement stratégique Dynamique
Catégorie d'obligations Avantage Dynamique
Catégorie de stratégies d'obligations de sociétés Dynamique
Catégorie Marché monétaire Dynamique
Catégorie Croissance américaine Power Dynamique
Catégorie équilibrée Power Dynamique
Catégorie Croissance canadienne Power Dynamique
Catégorie mondiale équilibrée Power Dynamique
Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique
Catégorie mondiale navigateur Power Dynamique
Catégorie Croissance gérée Power Dynamique
Catégorie Valeur américaine Dynamique
Catégorie Valeur canadienne Dynamique
Catégorie de dividendes Avantage Dynamique
Catégorie Valeur EAFE Dynamique
Catégorie de marchés émergents Dynamique
Catégorie mondiale de répartition d'actif Dynamique
Catégorie mondiale de découverte Dynamique
Catégorie mondiale de dividendes Dynamique
Catégorie Valeur mondiale Dynamique
Catégorie d'occasions de croissance et de revenu Dynamique
Catégorie Valeur équilibrée Dynamique
Catégorie de rendement spécialisé Dynamique
Catégorie d'énergie stratégique Dynamique
Catégorie aurifère stratégique Dynamique
Catégorie de ressources stratégique Dynamique
Portefeuille Catégorie équilibrée DynamiqueUltra
Portefeuille Catégorie Croissance équilibrée DynamiqueUltra
Portefeuille Catégorie prudente DynamiqueUltra
Portefeuille Catégorie Actions DynamiqueUltra
Portefeuille Catégorie Croissance DynamiqueUltra
Portefeuille Catégorie DynamiqueUltra 2020
Portefeuille Catégorie DynamiqueUltra 2025
Portefeuille Catégorie DynamiqueUltra 2030
Catégorie d'actions canadiennes Aurion Dynamique
Catégorie équilibrée tactique Aurion Dynamique
Catégorie d'obligations à rendement total Aurion Dynamique
Catégorie canadienne de dividendes PGD
Catégorie Valeur canadienne PGD
Catégorie Valeur mondiale PGD
Catégorie Croissance canadienne Power PGD
Catégorie Croissance mondiale Power PGD
Catégorie de ressources PGD
Catégorie Valeur équilibrée PGD

Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique
Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique
Mandat privé Catégorie de rendement mondial Dynamique
Mandat privé de rendement mondial Dynamique
Mandat privé de répartition d'actif Dynamique
Mandat privé Catégorie d'actions canadiennes Dynamique
Mandat privé Catégorie d'actions américaines Dynamique
Mandat privé Catégorie d'actions mondiales Dynamique
Mandat privé Catégorie de placements spécialisés Dynamique
Fonds de marchés émergents Dynamique
Portefeuille équilibré institutionnel Marquis
Portefeuille de croissance équilibrée institutionnel Marquis
Portefeuille de croissance institutionnel Marquis
Portefeuille d'actions institutionnel Marquis
Portefeuille d'actions canadiennes institutionnel Marquis
Portefeuille d'actions mondiales institutionnel Marquis
Portefeuille d'obligations institutionnel Marquis
Portefeuille équilibré Marquis
Portefeuille Catégorie équilibrée Marquis
Portefeuille de croissance équilibrée Marquis
Portefeuille Catégorie de croissance équilibrée Marquis
Portefeuille de croissance Marquis
Portefeuille d'actions Marquis
Portefeuille de revenu équilibré Marquis
Dynamic Venture Opportunities Fund Ltd.
Fonds protégé Valeur mondiale Dynamique
Fonds protégé Valeur de dividendes Dynamique